

Motion conseil d'école

Motion du conseil d'école XXXXX

Le conseil d'école XXXXXXXXXXXXX, école élémentaire et maternelle, réuni le vendredi 1^{er} juin 2007, s'interroge sur la mise en place d'un fichier informatique centralisé "Base Elève" par l'Education Nationale.

Les directeurs devront, pour la première fois, fournir sur chaque enfant des informations nominatives à l'administration de l'Education Nationale (les informations qui remontaient jusqu'à présent étaient uniquement des données chiffrées).

Les membres du conseil d'école s'alarment du fait que des renseignements confidentiels sur la famille et la scolarité des enfants seraient diffusés à l'extérieur de l'école. Ils sont inquiets qu'un certain nombre d'informations puissent être transmises par les directeurs sans que les familles en connaissent la teneur, et donc sans leur accord.

Après en avoir débattu, le conseil d'école exprime, à l'unanimité des 18 membres présents au moment du vote, le refus de voir utiliser "Base Elève" dans l'école.